



Le CERFIste

Bimestriel d'Information et de Formation du
Cercle d'Etudes, de Recherche et de Formation Islamiques
(CERFI)

250 F CFA

N° 004

EDITORIAL

LAICITE EN TURQUIE

P.2

DOSSIER

**L'ISLAM N'EST PAS UNE RELIGION
ESCLAVAGISTE** P.5

**LE TRAVAIL N'EST NI UNE MALÉ-
DICTION, NI UN SUPPLICE** P.6-7-8

**CES PRÉJUGES QUI TERNISSENT
L'IMAGE DE L'ISLAM** P.9-10

SANTÉ

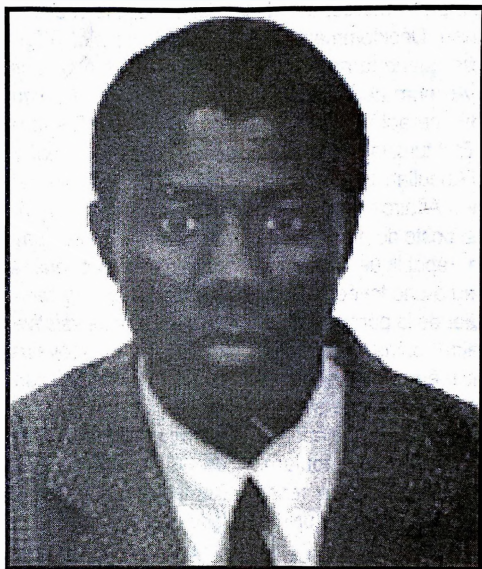
**CE QU'IL FAUT SAVOIR
SUR LES GROUPES SANGUINS
ÉRYTHROCYTAIRES**

P.10

VIE DU CERFI

**COURS D'ARABE,
UNE ŒUVRE
SALUTAIRE**

P.11-12



**Interview avec
le Président du CERFI**

**"TOUT EST
URGENT
DANS NOTRE
COMMUNAUTÉ"**

P.3-4

LAICITE EN TURQUIE

Tout comme la France en 2003, la Turquie s'est donnée en spectacle au monde entier pour un simple morceau de tissu. Décidemment, laïcité quand tu nous tiens ! Au nom de la défense du caractère laïc de l'Etat turc, la candidature d'Abdullah Gül, ministre des Affaires étrangères, au poste de président de la république, a donné lieu à une levée de bouclier de la part d'une certaine opinion nationale et même internationale. On lui reproche simplement d'avoir une épouse qui porte un foulard. Pour cela, à deux reprises, sa candidature a échoué devant le Parlement faute de quorum suffisant. Des élections anticipées (maintenant) au suffrage universel sont donc prévues le 22 juillet pour que le peuple lui-même fasse l'ultime arbitrage. Mais cette crise politico-religieuse n'a pas encore livré tous ses secrets quand on connaît la complexité du pouvoir

d'Etat en Turquie. Elle laisse apparaître avant tout, l'ambiguïté du concept de laïcité et de l'usage pervers qui peut en être fait. Füsün Üstel souligne que la laïcité est "un mot piège", qu'elle "peut être réelle ou supposée, juridique ou politique, officielle ou civile" et que "la nature même de chaque religion, avec les dynamiques de chaque pays considéré, font que la laïcité devient un terme et une pratique relatives exigeant une réévaluation du contexte dans lequel ils s'opèrent."

En rappel, c'est à partir de 1924 que Mustafa Kemal (Atatürk) a fait de la laïcité, le principe fondateur de la nouvelle Turquie républicaine née sur les ruines de l'Empire ottoman. Cette laïcité d'un genre nouveau n'est pas une laïcité de séparation : l'Etat garde un contrôle sur l'islam officiel. Le port du voile est interdit à l'école et dans toutes les institutions publiques, mais l'Etat contrôle quand même la

pratique religieuse sous toutes ses formes avec 80 000 fonctionnaires. Cette «révolution culturelle» menée avec un zèle ostentatoire a plongé la Turquie dans un imbroglio civilisationnel.

Ainsi la Turquie, pays laïc à 99 % musulman, vit-elle plus que jamais sur des contradictions entre "autoritarisme laïque" et "démocratie islamique". Par ailleurs, elle reste une démocratie très spéciale où l'armée continue à intervenir dans le jeu politique sous diverses formes.

Selon toute vraisemblance, c'est encore elle qui est au centre de cette nouvelle instabilité politique ; les militaires voulant à tout prix préserver leur pré carré. Sinon, en quoi un président doté d'une épouse voilée pourrait représenter un "danger sans précédent" pour la République ? C'est plutôt parce que le chef de l'Etat a le droit de nomination aux postes-clés de l'administration, de la magistrature, mais aussi

de l'armée. D'où l'opposition farouche des généraux. Il n'est un secret pour personne que les "laïcs" qui ont manifesté, sont en réalité minoritaires. De plus, leur mouvement a été conçu et organisé par les militaires sous couvert d'associations civiles comme celle de la Pensée d'Atatürk, dirigée par un général putschiste à la retraite.

Toutefois, depuis le début de cette affaire, on n'a pas entendu la majorité de la population, fidèle à l'AKP, celle qui ne manifeste pas et qui attend de prendre sa revanche dans les urnes. En effet, moins d'un quart des Turcs estiment que la laïcité soit réellement en danger en Turquie.

En somme, s'il est vrai que c'est moins la laïcité qui est en cause ici, il faut néanmoins reconnaître que la Turquie paie aujourd'hui le prix de certains choix imposés d'Atatürk.

La Rédaction

Interview avec le Président du CERFI

"TOUT EST URGENT DANS NOTRE COMMUNAUTÉ"

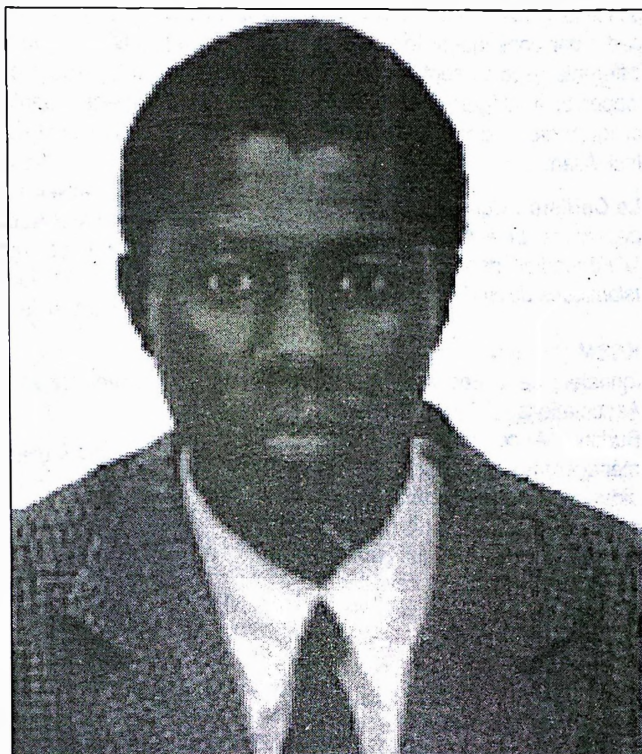
Le Cerfiste a rencontré le nouveau Président élu du Bureau Exécutif National (BEN) du CERFI. Le frère Cheick Sidi Mohamed KONE a été appelé à cette fonction lors du dernier congrès du Cercle tenu du 29 mars au 1er avril passé. Membre fondateur de l'AEEMB, Inspecteur des Impôts, il était vice-président du BEN sorti.

Le Cerfiste : Au dernier Congrès, vous avez été porté à la tête du BEN du CERFI. Pour vous, que signifie être Président du CERFI ?

KONE Cheick Sidi Mohamed (KCSM) : Etre Président du CERFI, c'est avoir une lourde responsabilité parce qu'il s'agit d'une association religieuse. Quand des sommités se réunissent et portent leur choix sur vous, c'est qu'elles attendent de vous d'abord, de ne pas les trahir quant aux règles de l'Islam ; ensuite de ne ménager aucun effort pour faire avancer la structure dans le sens des orientations fixées par l'instance suprême qu'est le Congrès. Donc, il s'agit d'une très lourde responsabilité et pour cela nous comptons sur l'aide de Dieu qui a orienté cette responsabilité vers nous et nous sommes confiant que incha Allah, Il va nous aider à relever ce défi en nous aidant à porter cette lourde charge.

Le Cerfiste : Comment le nouveau Président du CERFI apprécie-t-il "l'état de santé" de sa structure ?

KCSM : Al hamdoulillahi rabil



Le frère Cheick Sidi Mohamed KONE, nouveau Président élu du Bureau Exécutif National (BEN) du CERFI.

alamine. Quand on jette un regard rapide, bien qu'il soit difficile de regarder à partir de l'intérieur, on constate qu'il y a eu des avancées et que le CERFI est très bien connu. Il reste maintenant à consolider ces acquis et à faire encore mieux, parce que c'est l'excellence que nous visons et l'Islam c'est l'excellence.

Le Cerfiste : Quels sont les axes principaux sur lesquels vont s'orienter vos actions ?

KCSM : Nos actions vont se fonder sur un ensemble de propositions issues du dernier congrès. En résumé, il s'agit de

relever le défi de la mobilisation. Cela veut dire qu'il va falloir mettre l'accent sur les actions qui ont montré la présence du CERFI sur le territoire national. C'est un type de mobilisation que nous avons à un moment appelé "mobilisation horizontale" ; il s'agit de l'appel tous azimuts vers notre association c'est-à-dire vers l'Islam puisque nous travaillons pour la promotion de l'Islam. Il s'agit ensuite de relever le défi organisationnel en utilisant les compétences que nous appelons, c'est-à-dire chacun selon sa compétence, laquelle n'est pas forcément religieuse. La religion constitue la base fondamentale, mais on

doit aussi mobiliser les gens sur la base des compétences acquises ailleurs.

Il y a également le défi de la mobilisation féminine. A ce niveau, nous voulons renouer avec ce qu'on a connu dans le CERFI de par le passé, c'est-à-dire travailler à mobiliser toutes nos sœurs qui sont dans les différents services et autres domaines d'activités publiques ou privées, afin que tous ensemble nous portions haut l'étendard de l'Islam.

Le Cerfiste : Votre prédécesseur, le frère BARA, dans le numéro 001 du Cerfiste avait formulé trois (3) conseils à son éventuel successeur : mettre l'accent sur la cotisation des membres, programmer des activités réalisables dans la limite du budget et enfin faire confiance à la jeune génération. Qu'en dites vous ?

KCSM : Les conseils de mon noble prédécesseur font partie des suggestions qui nous ont été faites après notre installation. Il est une réalité que pour avancer il faut savoir compter sur ses propres forces, ses propres ressources. Il nous faut amener les militants à accorder beaucoup d'importance aux cotisations pour nous aider à atteindre les objectifs que nous visons.

Par rapport à la jeune génération, je crois que c'est déjà fait parce qu'actuellement nous travaillons main dans la main avec elle car elle est plus compétente dans certains domaines d'activités, plus mobile et plus disponible. Ce sont de très bonnes pro-

positions et nous avons déjà commencé à les mettre en application.

Le Cerfiste : *Quel est le défi urgent ?*

KCSM : Il y a toujours des urgences quand on voit l'état de notre communauté. Il y a beaucoup de choses à faire et tout est urgent.

Il y a l'organisation qu'il faut continuer à mettre en place car mon prédécesseur avait entamé une certaine organisation qui commence à porter fruit. A ce titre, il urge de capitaliser les acquis et de pouvoir rapidement mettre un plus pour aller de l'avant.

Le Cerfiste : *Quelles sont les actions concrètes que vous envisagez en matière de formation et quels sont vos objectifs dans ce domaine ?*

KCSM : La formation fait partie de nos préoccupations majeures. Comme je le disais tantôt, c'est une association islamique et par conséquent la formation religieuse occupe une place centrale dans sa démarche. Il y a déjà une très bonne initiative qui est en cours d'expérimentation au Bureau Provincial du Kadiogo. En attendant de faire le bilan à mi-parcours, on constate déjà que nous pouvons appuyer le BPK tout en intégrant d'autres volets des formations qui prennent en compte les réalités de notre environnement. Nous sommes certes dans un contexte de mondialisation, mais l'on ne saurait occulter les données de notre environnement. Cela va donc nous amener à mettre l'accent sur la formation des formateurs, de sorte que ça ne soit pas seulement le domaine religieux qui soit pris en compte mais d'au-

tres domaines de compétence dits "laïcs". Vous n'ignorez pas qu'en Islam la connaissance est à acquérir tout azimut ; il n'y a pas le religieux à part et le laïc à part ; par conséquent tous ces différents aspects sont à développer et à intégrer dans notre programme de formation Inch'Allah.

Le Cerfiste : *Comment envisagez-vous votre action au sein de la Fédération des Associations Islamiques du Burkina (FAIB)*

KCSM : Nous sommes membre fondateur de la Fédération des Associations Islamiques du Burkina. A ce titre, nous ne ménagerons aucun effort pour aider cette jeune structure mais combien noble, à pouvoir tenir ses promesses. Cela fait partie de notre engagement à travailler ardemment à la réalisation de l'unité islamique dans notre pays. Pour nous, la FAIB représente le creuset dans lequel cette unité islamique doit se construire. A travers nos représentants et moi-même étant statutairement à la vice-présidence, nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour que cette structure puisse avancer harmonieusement.

Le Cerfiste : *En matière de relations extérieures que doit-on attendre du nouveau bureau ?*

KCSM : Le nouveau bureau va aller dans la même lancée parce qu'il y a une voie déjà tracée quant à nos relations extérieures. Nous sommes membre fondateur de l'OJEMAO (NDLR l'Organisation de la Jeunesse Musulmane en Afrique de l'Ouest). Nous comptons participer avec les autres associations aux différentes activités de cette Organisation. Nous maintiendrons nos relations avec les

autres associations de la sous-régions. Que ce soit en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Mali et ailleurs, nous poursuivons ces relations dans le cadre de la fraternité islamique. D'autres voies sont entrain d'être prospectées, notamment l'espace anglophone qui jusque là n'était pas pris en compte. Dans ce sens, le CERFI compte organiser une sortie islamique au Ghana, toute chose qui permettra d'élargir encore notre champ de relations internationales en direction de la zone anglophone.

Le Cerfiste : *Qu'attendez-vous de vos militants ?*

KCSM : Nous attendons d'eux un engagement résolu, sans faille, car le bureau tout seul ne peut rien réussir sans l'aide des militants. Il ne s'agit pas de mettre en place un bureau et de retourner chez soi et regarder le bureau agir seul. Le bureau ne pourra rien réaliser sans l'appui des différents membres. C'est pourquoi nous allons à tout moment interpellé tout un cha-

cun relativement aux différents chantiers. Qu'il s'agisse d'apport physique, intellectuel, matériel, spirituel ou financier, tous seront vivement sollicités. Je crois que s'ils répondent présents, nous réaliserons ensemble inch'Allah ce que nous projetons de faire. A l'endroit de l'ensemble des frères et sœurs, je voudrais réaffirmer que le CERFI n'est pas l'apanage d'un groupe de personnes, mais un cadre qui permet à l'intellectuel musulman de s'épanouir, de s'exprimer et aussi de se valoriser en apprenant à connaître les préceptes de sa religion. C'est un cadre tout à fait ouvert, sans distinction de race ou autres considérations mesquines. C'est en cela que nous faisons appel à tous ceux qui désirent s'initier ou approfondir leurs connaissances à prendre attache avec nous sans protocole et nous serons heureux de les accueillir à bras ouverts.

*Propos recueillis par
Abdoul Salam OUEDRAOGO*



Le CERFiste

Bimestriel d'Information et de Formation du
Cercle d'Etudes, de Recherche et de Formation Islamiques
(CERFI)

"Le Cerfiste"
Récépissé de déclaration
N° 012697/CAO-TGI/OUA/P.F. du 10 novembre 2006

01 BP 6394 Ouagadougou 01 Burkina Faso
Tél : 76 61 57 67/ 50 36 08 03 / Email : cerfiben@fasonet.bf
Siège social sis 1200 logements derrière le centre CIJEF

<p>Directeur de Publication Président du CERFI</p> <p>Rédacteur en Chef Hamidou YAMEOGO</p> <p>Rédaction BAMBARA Hamadé OUÉDRAOGO A. SAlam OUÉDRAOGO A. Wahid TOE Aboubacar</p>	<p>SAWADOGO Ousmane YAMÉOGO Hamidou</p> <p>Secrétariat de Rédaction Alizéta OUEDRAOGO</p> <p>PAO & Impression Atlesse Burkina : 50 39 93 10</p> <p>Tirage : 1000 Exemplaires</p>
--	---

L'ISLAM N'EST PAS UNE RELIGION ESCLAVAGISTE

L'islam est souvent accusée d'avoir initié, organisé ou encouragé l'esclavage. Difficile de dire s'il s'agit là d'une ignorance des textes et de l'histoire ou d'une haine nourrie et entretenue contre la religion musulmane. Quoi qu'il en soit, une analyse objective et attentive permettra de voir que, loin d'avoir encouragé l'esclavage, l'islam a beaucoup milité pour son abolition.

Dans certains milieux, on se force à chaque fois que faire se peut de lier islam et esclavage. Pourtant l'esclavage est une pratique ancienne, antérieure à l'avènement de l'islam. Dans certains livres saints, nous pouvons voir des enseignements qui prouvent que l'esclavage existait avant l'islam.

L'islam s'est démarquée nettement de l'esclavage et des comportements esclavagistes en proclamant l'égalité entre les hommes. *"Le meilleur d'entre vous, auprès de Dieu est le plus vertueux (celui qui craint Dieu le plus)"* S49 V13

Pour qui connaît la société pré-islamique, cette affirmation constitue une véritable révolution en matière de droits de l'homme, longtemps avant l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme (1948). Mais pourquoi le Coran n'a-t-il pas décrété l'abolition et la fin de l'esclavage de façon radicale, serait-on tenté de se demander. Cela répond à une sagesse de la part de Dieu, qui a abordé la question avec pédagogie.

Dieu décrète tout chose avec mesure.

Etait-il sage de décréter la fin de l'esclavage dans le contexte de l'Arabie du 7^e siècle ? Pas du tout ! Car cela impliquerait la libération systématique et instantanée des

esclaves. Ainsi, dans une société à tradition esclavagiste, on aurait mis dans la rue des centaines de milliers de personnes. Ces gens sans domicile, sans fortune ni source de revenu seraient face à une réalité plus dure dans un milieu où les gens vivaient d'activités commerciales. C'eût été dramatique car la situation serait aussi chaotique que provoquerait le rapatriement de tous les expatriés d'un pays dans leur bayiiri. Ces hommes et femmes n'ayant plus de références fixes pour la plupart, oubliés de la société et sans espoir d'un lendemain meilleur auraient eu un seul choix : aller dans la rue pour se livrer à la mendicité, la prostitution ou devenir des bandits de grand chemin, rendant ainsi la vie sociétale précaire. Rappelons que les musulmans qui étaient pour la plupart des émigrés, ou qui vivaient pour d'autres, dans la clandestinité, n'étaient pas en mesure de prendre en charge des défavorisés sociaux. Il fallait donc une solution moins radicale mais efficace à moyen ou long terme.

Une éducation pour l'émancipation des esclaves.

S'il a fallu une solution pour ce problème qui était d'envergure au moment de la révélation, l'islam en a proposé la meilleure. Comme dans la plupart des problèmes de société, la révélation et l'enseignement du Prophète (SAW) sont allés par étapes. Nous avons remarqué par exemple que cette sagesse a jugulé la consommation de l'alcool dans l'ensemble du monde musulman. Pourtant, quatorze (14) années de répression (1919-1933) n'ont pas permis aux Etats-Unis de vaincre l'alcoolisme et ses effets collatéraux.

Pour ce qui est de l'esclavage, l'islam s'est attaqué au problème en décidant de stopper d'abord

son extension. Etant donné que les esclaves étaient surtout des captifs de guerre, le Coran ordonne : *"Les captifs seront alors solidement enchaînés. Une fois la guerre terminée, vous pourrez les libérer gracieusement ou les échanger contre rançon. Dieu en décide ainsi"* S47 V4. Ainsi, les captifs ne devaient plus systématiquement des esclaves. On les libérait contre une récompense ou pas. C'est ainsi que tous les soixante dix (70) captifs de la bataille de Badr furent libérés. Parmi eux, ceux qui étaient instruits devaient enseigner chacun dix (10) musulmans avant d'être libéré. Et si l'on connaît la place du savant en islam, c'est en maîtres que ces prisonniers repartaient chez eux. *"Celui qui m'a enseigné une science a fait de moi son serviteur"* a dit le Calife Ali.

S'agissant des esclaves pris précédemment, un bon traitement est exigé à leur égard. *"Mangez avec eux, marchez avec eux"*, avait ordonné le Prophète (SAW). *"Traitez avec bonté vos père et mère, vos proches...les voyageurs sans abri et les esclaves"* S4 V36. On note là les deux générateurs et les esclaves placés sur un pied d'égalité par le verset. *"Ces esclaves sont vos frères et vos subordonnés que Dieu vous a soumis."*

Quiconque en possède sous ses ordres, qu'ils les nourrissent de ce qu'il mange, qu'il les vête de la même façon que lui. Ne les surchargez pas et si vous le faites, aidez-les" Hadith rapporté par Mouslin. Pourrait-on voir pareilles choses dans nos sociétés dites modernes.

Enfin, pour mettre fin à l'esclavage existant, l'islam a fait de l'affranchissement de l'esclave une œuvre pieuse. Ainsi, celui qui avait des rapports sexuels pendant qu'il jeûnait devra entre

autre, affranchir un esclave. Dieu dit dans le Coran : *"soyez disposés à affranchir ceux de vos esclaves qui vous en expriment le désir ; si vous les jugez capables de se racheter. Etablissez avec eux un contrat à cet effet et accordez-leur une part des biens dont Dieu vous a pourvus"* S9 V60.

Le Prophète (SAW) renchérit en ces termes : *"Celui qui affranchit un musulman, Dieu libère de l'enfer chaque partie de son corps : main pour main, pied pour pied, sexe pour sexe"*.

Mieux encore, libérer l'esclave devient obligatoire s'il a un lien de parenté avec son maître ou si celui-ci a été injuste à son égard. A cet effet, le Prophète (SAW) nous dit : *"Celui qui acquiert un esclave qui a avec lui un lien de parenté (Mahram) doit l'affranchir"*. *"Celui qui frappe son esclave pour une faute qu'il n'a pas commise, ou le gifle doit l'affranchir pour expier sa faute"*. *"Celui qui gifle ou bat son esclave n'a d'autre expiation pour ce méfait que sa libération"* Mouslin. C'est alors que beaucoup d'esclaves trouvèrent leur émancipation accompagnée d'un bon traitement. Le Prophète Muhammad (SAW) donna lui-même l'exemple en affranchissant Zaïd, son ancien esclave avant de lui trouver une femme libre de haute classe.

De ce qui précède, on voit clairement que l'islam a dressé un plan bien cohérent pour aboutir à l'abolition de l'esclavage dans tout le monde musulman. Pouvait-il en être autrement quand on sait que : *"Dieu a créé les hommes libres et vous les avez transformés en esclaves"*, Calife Omar.

1. Bercaïl, pays natal.

**SANA Souleymane
Fada N'Gourma**

LE TRAVAIL N'EST NI UNE MALÉDICTION, NI UN SUPPLICE

Nul besoin de se perdre dans les dédales des définitions. L'on se contente d'affirmer à priori que le travail est toute action accomplie par l'homme ou la femme, en vue de subvenir à ses besoins ou de venir en aide à son prochain, et de contribuer ainsi au progrès de la société. En Islam, le travail est indispensable. Quel que soit l'angle d'approche, le travail apparaît comme une valeur fondamentale assimilée au bien lui-même, à la vertu et au devoir. Le travail a pour but l'exploitation de la terre, son peuplement, sa viabilisation, en d'autres termes l'amélioration des conditions de la vie, la culture pour se nourrir, l'invention, la rénovation, la construction, etc. L'Islam ne fait pas de distinction entre le travail manuel et le travail intellectuel. Contrairement à d'autres civilisations, l'Islam a d'emblée défini comme tel le travail en le valorisant, en le sanctifiant au point de le rendre un acte d'adoration. En dehors de l'Islam, le travail souvent est mal défini, méprisé, discrédité, il n'a guère été apprécié à sa juste valeur. Fort nombreuses sont les digressions sur ce point. Certains considèrent le travail comme un fardeau ou une contrainte limitant la liberté de l'homme. D'autres le confinent dans des intérêts purement matériels et d'autres y voient une malédiction liée au péché originel. Le travail est une sanction, disent les uns ; un supplice, disent les autres.

Du reste, il est intéressant de savoir d'où viennent ces conceptions qui n'ont pas manqué d'influer négativement sur les relations humaines depuis la nuit des temps ?*La Bible dit : *"C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie...C'est à la sueur de ton front que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, d'où tu as été pris"* Genèse 3.17-19

L'origine latine du mot travail est *tripalium*, un instrument de torture. Le mot *"torture"* a une connotation négative évoquant l'idée de soumission et d'esclavage. Les grecs regardaient avec mépris le travail manuel. Selon eux, le travail est une dégradation, un déshonneur. Ce sont donc les esclaves qui travaillent. L'homme libre ne doit pas travailler ; il doit se consacrer aux œuvres de l'esprit. La conception romaine du travail se situe dans le même sillage. Le travail est méprisé par les romains. Les travaux pénibles étaient exécutés par les esclaves.

Cette mentalité a prévalu en Europe jusqu'à la réforme qui fonda le protestantisme au 16e siècle. Ce fut seulement à cette époque qu'on commença à donner au travail un certain sens. Mais les bonnes volontés des réformistes n'ont pas réussi à effacer des mémoires la mauvaise influence des conceptions dévalorisantes du travail. Les bouleversements techniques ont contribué à renforcer la remise en cause de celui-ci,

déjà mal vu et déconsidéré depuis des temps lointains. Des voix s'élèvent actuellement pour se plaindre de la fin du travail comme valeur essentielle. Il ne sert à rien de se lamenter sur le sort de quelque chose que nous avons tué nous-mêmes.

En tous cas, si le travail venait réellement à disparaître, c'est tout simplement l'aboutissement logique d'un processus de dépréciation entamé à cet égard depuis des millénaires. Quoi qu'il en soit, si cela devait se produire, il ne se produirait qu'en Occident. Les pays pauvres, heureusement, ne seront point touchés par ce phénomène.

Pour mesurer l'impact du mépris du travail sur les esprits en Occident, relevons quelques citations révélatrices de la pensée occidentale en la matière : *"Rien ne sert d'être vivant, s'il faut que l'on travaille."*

André BRETON, *"L'esclavage humain a atteint son point culminant à notre époque sous forme de travail librement salarié."* George BERNARD SHAW, *"La vie n'est pas le travail : travailler sans cesse rend fou."*

Charles DE GAULLE, *"Se rendre à un travail, c'est se constituer prisonnier."* Anonyme, *"Le travail est l'opium du peuple... Je ne veux pas mourir drogué."*

Boris VIAN, *"Le travail est un meurtre en série, un génocide. Le travail tuera, directement ou indirectement, tous ceux qui lisent ces lignes. Dans ce pays, le travail fait chaque*

année entre 14 000 et 25 000 morts, plus de deux millions d'handicapés, 20 à 25 millions de blessés. C'est bien ce qui s'appelle un meurtre ! Travailler, moi ? Jamais !" Bob BLACK :

*L'Islam est aux antipodes de ces conceptions. Il y a plus de quatorze (14) siècles, l'Islam a reconnu au travail sa valeur et sa dignité, ce qui nous permet d'affirmer que l'idée chrétienne, au demeurant bien tardive, de revalorisation du travail est loin d'être originale. Paul n'a pas sanctifié le travail. Il avait seulement dit : *"Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus"* (2 Thessaloniciens 3.10).

Cela veut dire que le travail procure la nourriture, ce qui est vrai en partie, mais ce n'est pas tout, car le travail ne se limite pas à un intérêt économique, autrement dit à un moyen de gagner de l'argent. Par contre, ce qui peut être considéré comme un apport remarquable est le génie de faire du travail l'équivalent de la prière, cet apport fut celui du Prophète Mohammed avant qu'il fût attribué à Luther.

Des buts du travail

Le but du travail est lié à la finalité de la vie, à la raison d'être de l'homme qui est l'adoration de Dieu. Cette adoration ne se borne pas à l'exercice du culte au sens purement cultuel ; elle s'étend à l'accomplissement du bien et des bonnes œuvres en faveur d'autrui, de la société et

de l'humanité en général.

Le travail y est inclus naturellement.

- Peupler la terre, l'exploiter, en extraire la nourriture nécessaire à la survie humaine sont autant de tâches qui font partie à la fois du travail et de ses nobles objectifs. Sans le travail, la terre serait comparable à un désert inhabitable.

- Faire le bien : *"Celui qui a créé la vie et la mort pour vous éprouver et connaître ainsi celui d'entre vous qui agit le mieux"* S67 V2

"Dis : œuvrez car Dieu va voir votre œuvre, et aussi Son messager et les croyants. Et bientôt vous serez ramenés vers Celui qui connaît le visible et l'invisible. Alors Il vous informera de ce que vous faisiez" S9 V105

"Travaillez, ô famille de David, et rendez-moi grâce ainsi de Mes bienfaits, car peu de Mes serviteurs sont reconnaissants" S34 V13

Jabir rapporte que le Prophète (Paix et Salut sur lui) a dit : *"Tout musulman qui plante un arbre fruitier se verra compté autant d'aumônes que de fruits mangés, même s'ils sont volés"* Rapporté par Muslim
Une autre version est formulée comme suit : *"Tout musulman qui plante un arbre fruitier ou sème une graine se verra compté pour chaque homme, chaque animal et chaque oiseau qui vient à en manger, une aumône au jour de la Résurrection"*.

- Venir en aide aux autres, soit par le travail, soit par le don. La société ressemble à une famille dont les membres se soutiennent les uns les autres. Tous les membres de la

société ne sont pas aptes au travail, soit pour des raisons de santé, soit pour d'autres motifs légitimes. Ces derniers ont besoin de l'aide de ceux qui travaillent ou qui peuvent travailler. Cette aide leur revient de droit étant donné la fraternité humaine qui nous lie.

De l'utilité du travail

Le travail doit être avantageux pour les hommes, et il ne doit pas être sans utilité comme l'écume de la mer ni au service du mal. L'homme qui travaille est un être utile à lui-même, à sa famille et à la société. Non seulement, il se prend en charge lui-même et sa famille grâce au travail, mais il contribue par ailleurs à la prospérité, à la santé et à l'amélioration des conditions de la vie. Comme cultivateur ou éleveur, il produit la nourriture et les aliments nécessaires à la subsistance ; comme enseignant, il forme la jeune génération et la prépare au travail et à la relève ; comme cadre, il veille, dirige et organise ; comme technicien, il répare, conduit et invente ; comme ouvrier, il nettoie, entretient, veille au maintien de la propreté et de l'hygiène, construit et aide à la construction ; comme commerçant, il rapproche la marchandise du client ; comme médecin, il soigne et soulage les souffrances des malades.

Toute contribution à l'exécution d'une tâche manuelle ou intellectuelle allant dans le sens du besoin au service du bien est un travail utile. Par comparaison à celui qui ne travaille pas, la différence est

évidemment énorme. Celui-ci, outre le fait qu'il ne produit pas, représente une lourde charge pour la société. Sans compter que cette situation accentue sa vulnérabilité face aux tentations diaboliques. Il pourrait facilement devenir délinquant ou drogué.

On comprendra pourquoi le Prophète a baisé la main d'un de ses compagnons après qu'il l'ait trouvé rugueuse à cause du travail. Puis il ajouta ces mots : *"C'est une main que Dieu et Son Prophète aiment"*. *"Dieu aime que l'un de vous qui fait un travail, le perfectionne"*, disait le Prophète (Paix et Salut sur lui). *"Telle est l'œuvre de Dieu qui a tout façonné à la perfection. Il est parfaitement au courant de ce que vous faites"* S27 V88

Le travail est une occasion de pardon des péchés

Le travail est une occasion de pardon des péchés. Le Prophète (Paix et salut sur lui) a dit : *"Celui qui se trouve fatigué au soir à cause de son travail, celui-là se trouve pardonné à son soir"*

Le travail est un devoir

L'Islam considère le travail comme un devoir. Celui qui travaille pour satisfaire ses besoins et les besoins de sa famille, est dans la voie de Dieu. Un homme affairé passa un jour devant le Prophète ; certains dirent que ce serait mieux pour lui s'il peinait dans la voie de Dieu. Le Prophète leur répondit : *"S'il bossait*

pour nourrir ses enfants en bas âge, ou pour nourrir ses ascendants âgés, ou pour se prémunir contre le besoin, il est dans la voie de Dieu, s'il est sorti pour se montrer ou se vanter, il est alors dans la voie de Satan". Chaque fois que le Prophète trouvait quelqu'un en train de mendier alors qu'il était capable de travailler, il le déconseillait de mendier pour préserver son honneur et sa dignité et l'aidait à trouver une occupation.

C'est ainsi que l'Islam apprécie le travail et les travailleurs. Il considère le produit de la main comme le meilleur acquis et le plus licite. La meilleure nourriture, disait le Prophète, est celle que l'on acquiert au moyen du travail de sa main. Le prophète David vivait du produit de sa main.

Le devoir du travail vient juste après le devoir de la prière ; Dieu nous exhorte à rechercher ou à regagner le travail une fois la prière accomplie : *"Lorsque la prière est achevée, dispersez-vous sur terre, recherchez la grâce d'Allah ; invoquez souvent le nom d'Allah. Afin que vous réussissiez"* S63 V10

Le musulman est responsable de l'entretien de son épouse, de ses enfants et de ses parents et s'il n'assume pas convenablement cette responsabilité, Dieu lui demandera des comptes et le punira en cas de carence ou de manquement à ces obligations. *"Il suffit à l'homme comme péché, celui d'abandonner ceux dont il a la charge"* (hadith)

Le travail est un acte d'adoration

L'Islam va plus loin encore en considérant le travail comme un acte d'adoration. Toute activité, tout travail que le croyant exerce est considéré comme un acte d'adoration, du fait qu'il ne triche pas et qu'il cherche toujours à gagner un salaire ou un bénéfice de manière honnête et licite. Lorsque le musulman fabrique un instrument, un balai ou une table ou un produit ou lorsqu'il élève une construction avec l'intention de se rendre service, à lui-même ou aux autres, tout en reconnaissant que Dieu lui a donné la santé et les moyens de réaliser son ouvrage ou son projet, cette conviction et cette reconnaissance transforment son activité en acte d'adoration et il en aura la récompense. Si le musulman a les capacités physiques de travailler, il ne lui convient pas qu'il soit une charge pour les autres ou qu'il tende sa main aux gens. Son devoir lui impose d'être utile à sa famille et à la société humaine.

Lorsque le Prophète a fraternisé les émigrés mecquois avec les Ansars médinois, Abdurrahmane Ibn Aouf était lié par le pacte de fraternité à Qaïs Ibn Arrabi'e. Ce dernier lui proposa la moitié de ses biens. Abdurrahmane Ibn Aouf refusa et se contenta de demander à son frère conventionnel de lui indiquer le marché pour se lancer dans le commerce. Après avoir pris connaissance du marché, il se mit à acheter de la marchandise pour la revendre et ainsi,

il s'est procuré des ressources non seulement pour vivre et pour se marier, mais aussi pour soutenir la mission du Prophète (Paix et Salut sur lui). En peu de temps, Abdurrahmane devint l'un des grands riches de Médine. Un jour, sa caravane composée de sept cents (700) chameaux chargés de vivres, entra à Médine et provoqua un grand remue-ménage.

Aïcha (qu'Allah soit satisfait d'elle) interrogea son entourage : "Qu'est-ce que ce bruit ?" On lui répondit : C'est la caravane de Abdurrahmane Ibn Aouf qui rentre de voyage. Aïcha dit : "Qu'Allah lui bénisse ce qu'il lui a donné dans ce monde, certes, sa récompense dans l'au-delà est beaucoup plus importante, j'ai entendu le Messager d'Allah dire : "Abdurrahmane Ibn Aouf entrera au Paradis en rampant". On a rapporté cette bonne nouvelle à Abdurrahmane Ibn Aouf lequel se précipita vers Aïcha et lui dit : "Ô Mère, est-ce vrai que tu as entendu cette annonce du Prophète ?" Oui, lui rétorque Aïcha. Il a sauté de joie en disant : "Si je pouvais, je voudrais entrer debout au Paradis, je te prends à témoin, mère, que je fais don à Dieu (fi sabilillah) de toute cette caravane, les chameaux, leurs bâts et leurs charges".

Le prophète a vu un homme qui se consacrait au culte dans la mosquée. Il interrogea ses compagnons : " Qui subvient à ses besoins ? ". Ils dirent : "Nous tous !" Alors, le Prophète dit : "Vous êtes tous mieux que lui". Dans une autre version, il est dit : "Son frère

(qui subvient à ses besoins) est mieux que lui".

D'après Az-Zoubair ibn Al-Awwâm, le Prophète (Paix et Salut sur lui) a dit : "il vaut mieux faire des fagots de bois en montagne et les ramener sur son dos pour les vendre que de mendier auprès des gens, qu'ils vous donnent ou qu'ils refusent de vous donner" Bukhari

"Celui qui cherche ce qui est licite pour éviter la mendicité, nourrir sa famille et étendre sa générosité à son voisin, rencontrera Dieu avec un visage comme la pleine lune" (hadith) Compte tenu de ces enseignements, Omar, le deuxième Calife, a fait un reproche à un homme qui aimait s'installer dans la mosquée sans travailler, lui disant : "le Ciel ne pleut ni d'or ni d'argent"

Le mal de la mendicité

Il n'est pas permis en Islam de rester désœuvré, oisif et se contenter de dire : "Mon Seigneur, donne-moi" alors qu'on sait pertinemment que l'or et l'argent ne tombent pas du ciel. Il n'est pas permis non plus de demander l'aumône aux gens et de mendier alors qu'on est capable de travailler. Le Prophète a dit : "Chaque fois qu'un serviteur ouvre une porte de mendicité, Dieu lui ouvre une porte de pauvreté..."

Un jour, quelqu'un demanda au Prophète de l'argent en aumône, alors qu'il était physiquement bien portant ; le Prophète l'interrogea s'il avait quelque chose à la maison ? L'homme répondit : juste une couverture et un récipient pour

boire de l'eau ! Le Prophète demanda de les lui apporter. Qui achèterait ces objets, dit le Prophète à son entourage ? Quelqu'un proposa un dirham, un autre offrit deux dirhams ; le Prophète remit l'argent au bonhomme et lui dit : avec un dirham tu achètes à manger pour ta famille et avec le dirham qui reste, tu achèteras une pioche et tu me l'apporteras ; une fois revenu avec la pioche, le Prophète y plaça un manche et lui dit d'aller couper du bois pour le vendre et de revenir le voir dans deux semaines. Ayant gagné dix dirhams, il se rendit au Prophète au bout de quinze jours. Celui-ci lui dit : "Cela est beaucoup mieux que la mendicité qui va être une marque sur ton visage le jour de la résurrection".

La mendicité, selon le Prophète, n'est autorisée que dans trois (03) cas :

Quand on est dans une pauvreté extrême ; Quand on est accablé de dettes ; Quand on est redevable d'une lourde indemnisation de victime d'homicide. L'Islam considère le mendiant s'il est sain de corps et d'esprit comme un être inférieur sans personnalité et sans dignité. Le Prophète a dit : "La main haute est mieux que la main basse ; la main haute est celle qui donne, la main basse est celle qui reçoit."

Ainsi, au regard de l'Islam, le travail n'est, ni une malédiction, ni un supplice. C'est plutôt un devoir, un honneur et surtout un remède contre certains maux, entre autres, la pauvreté, le sous-développement et la mendicité.

Me Ahmed Simozrag

CES PRÉJUGES QUI TERNISSENT L'IMAGE DE L'ISLAM

De part son caractère universel et éternel, l'Islam a défini des principes bien clairs régissant la vie des hommes sur terre. Mais malheureusement, des individus mal intentionnés, par égoïsme interprètent à tort et à travers certains fondements de l'Islam et l'exposent aux critiques acerbes de ses ennemis.

Du statut de la femme en Islam

Les conditions de la femme musulmane dans certaines sociétés laissent à désirer. Le rôle de la femme est-il seulement de s'occuper de la maison et d'élever les enfants ? Il est alors nécessaire de distinguer les pratiques courantes de l'esprit de la loi islamique inscrite par Dieu. Des chapitres dans le Coran comme "Les femmes", "Mariam" et parmi tant d'autres sont consacrés aux femmes. De même, certaines figures féminines telles que Hawa (Eve), Sarah la femme de Ibrahim, Assya la femme de Pharaon, Imran la mère de Mariam et bien d'autres encore sont données en exemple aux femmes et aux hommes afin qu'ils sachent que le rôle de la femme ne se limite pas seulement aux quatre murs de la maison. En effet, la loi islamique n'exige pas que les femmes soient confinées aux tâches ménagères. Les femmes de la première génération étaient présentes partout. A titre d'exemples, la première femme du prophète, Khadîja était une grande commerçante. Le Calife Omar nomma une femme pour superviser le marché dans son ensemble. D'autres femmes comme Leila Al-Ghifariah, Souffiah ben Abdul Mutalib ont pris part aux batailles. Des femmes ont également été à la tête de provinces islamiques comme Arwa ben Ahmad qui a servi comme gouverneur du Yémen. Quant aux droits et devoirs, tous sont clairement définis dans le Coran. Le devoir fondamental de l'homme, faut-il le rappor-

ter, est de subvenir aux besoins de sa famille tout en mettant les moyens en œuvre pour son éducation complète. La femme quant à elle, doit respect et obéissance à son mari. Il ne s'agit pas dans cette obéissance un effacement de sa volonté pour accepter aveuglement et naïvement celle de son époux. Le respect est mutuel et demande de chacun des conjoints un sacrifice.

Le vécu quotidien de la femme musulmane dans certains foyers n'est pas du tout enviable. Pourtant, son statut est clairement défini dans la législation islamique sans ambiguïté. La femme peut au même titre que l'homme entreprendre toutes sortes d'activités tout en préservant son intégrité, son honneur et en assumant pleinement son rôle de mère de famille.

De la mendicité

L'affluence sans cesse des mendiants devant les mosquées fait croire que la mendicité est un produit de l'Islam. La mendicité en tant qu'activité professionnelle n'existe pas en Islam. Une personne victime d'un handicap physique ou mental qui l'empêcherait de travailler est à la charge de la société dans laquelle elle vit. Si la société n'assume pas sa responsabilité, l'Islam tolère qu'une telle personne tende la main pour subvenir à ses besoins ponctuels. Mais il n'est pas rare de voir des personnes solides et bien portantes s'adonner à cette pratique ignoble et dévalorisante. Ce qui est déplorable et alarmant et qui nécessite une prise de conscience, c'est le cas de ces élèves coraniques (même s'ils ne le sont pas tous), qu'on transforme en enfants de la rue. Certaines de ces écoles dites islamiques ne font que livrer aux enfants un enseignement traditionnel qui ne convient pas au moment. Maîtres, parents d'élèves et Etat sont tous interpellés pour assurer l'avenir de ces enfants qui ne cessent de déferler les rues

sans instruction, encore moins sans un métier. Ces enfants font partie intégrante de la société et leur éducation incombe à tous. Il ne faudrait pas que ces écoles coraniques, lieux d'instruction et de formation deviennent un dépotoir de délinquants, de voleurs et de mendiants professionnels.

Du maraboutage

"Si quelqu'un consulte un charlatan, durant quarante jours, ses prières ne sont pas exhaussées". Cette parole authentique du prophète (PSL) suffit en elle-même pour montrer à quel point l'Islam est contre le maraboutage. En rappel, le marabout désignait un savant en matière de religion. Mais de nos jours, le marabout est une personne réputée pour son pouvoir magique, capable de transformer le mensonge en vérité, de deviner l'avenir d'autrui, d'utiliser des méthodes sataniques pour prétendre apporter des solutions aux problèmes des humains. L'Islam, au-delà de son caractère religieux, est un mode de vie, une civilisation et ne prescrit que du bien. Il faut savoir que toute écriture en arabe n'est pas forcément un verset du Coran. Peut-on imaginer que Dieu dans sa bonté, qui n'a cessé d'interpeller les gens vers la droiture, le bon comportement révèle encore des versets pour qu'on se fasse du tort ? Ce serait absurde et contradictoire.

Ce qui sème le doute dans l'esprit des gens et leur fait croire que le maraboutage est une science de l'Islam, c'est le fait que ce soit certains leaders religieux qui s'adonnent à ces pratiques diaboliques et anti-islamiques. La magie est une science occulte sévèrement punie par l'Islam.

Du destin

Les ennemis de l'Islam accusent les musulmans d'être fatalistes et paresseux du fait de leur croyance au destin. Cette accusation peut se

trouver justifiée du fait de la mauvaise compréhension des textes. Le chauffeur qui conduit à grande vitesse, une fois accidenté dit : "c'est mon destin". L'élève négligeant et paresseux qui redouble ou échoue à son examen se justifie par le destin.

Ces déclarations sans fondement sont réfutées pour plusieurs raisons. L'homme est libre et possède une raison qui lui permet de distinguer le bien du mal. Tout homme raisonnable sait que la prière est une bonne chose et l'adultère une mauvaise. De même, il a la capacité en sortant de chez lui, de se diriger vers la mosquée pour y prier ou d'aller vers un lieu de débauche. Il est donc absurde de croire que Dieu nous a imposé nos actes et qu'on ne peut y échapper. La croyance en la prédétermination ne signifie pas qu'il faut perdre toute initiative en restant les bras croisés dans l'attente des événements.

Si tout ce qu'accomplit l'homme est le résultat d'une fatalité prédéterminée et immuable depuis l'éternité, et devant lequel il n'a aucun libre arbitre, l'envoi des prophètes et l'invocation deviennent inutiles. Tout compte fait, il est impossible qu'il y ait dans le Coran ou dans la parole authentique du prophète un texte qui nie l'existence d'un fait réel, visible et concret. Dieu qui a révélé le Coran, a en même temps créé les événements. L'effort de la raison est donc limité et ne peut saisir en détail et en profondeur la prédétermination. Il est donc préférable d'éviter toute discussion en la matière pouvant porter atteinte à la foi.

Du terrorisme

Contrairement à ce que prétendent certains, l'Islam n'a eu recours ni à la coercition, ni à l'épée pour se propager. Il s'est plutôt répandu par la persuasion et non par la force. Pour preuve, face aux souffrances, aux persécutions endurées par les

Siute page 10...

CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES GROUPES SANGUINS ÉRYTHROCYTAIRES

Allah (SWT) a créé tous les êtres vivants avec des ressemblances et des différences qui ont permis aux scientifiques d'établir une classification. Les individus d'une même espèce (dernier maillon important de cette classification) sont tout aussi différents les uns des autres sur les plans morphologique et surtout biologique. Ainsi, au sein de l'espèce humaine, la notion de groupe sanguin est née pour regrouper les individus selon les caractères liés au sang. Le sujet sur "les groupes sanguins" est suffisamment vaste pour faire l'objet de plusieurs livres. Notre propos étant nécessairement très court, nous nous contenterons de survoler quelques notions de base intéressantes et compréhensibles pour chaque lecteur. Après avoir brièvement décrit ces groupes sanguins, nous nous intéresserons à leurs applications et fonctions éventuelles.

Les différents groupes sanguins

Comme nous l'avons rappelé dans un numéro précédent, le sang est composé de plasma et d'éléments cellulaires. Il existe par conséquent des groupes liés aux différents composants : groupes des protéines plasmatiques, groupes érythrocytaires, groupes leucocytaires, groupes plaquettaires. Parmi les groupes leucoplaquettaires, le HLA (Human Leucocyte Antigen) est certainement le plus important compte tenu de son rôle et de ses applications. En effet, les molécules HLA, qui sont situées sur les globules blancs (leucocytes) et les plaquettes, interviennent dans la reconnaissance et

l'élimination de tout ce qui est étranger à l'organisme. Ce sont des molécules indispensables à l'accomplissement de la fonction de défense qu'exercent les globules blancs.

Les groupes sanguins érythrocytaires sont les plus connus de tous. Ce sont les groupes constitués par les antigènes localisés à la surface des globules rouges. Il y a aujourd'hui au moins 26 systèmes de groupes sanguins connus dont les plus importants du point de vue immunologique sont : ABO, Rhésus, Kell, Duffy, Kidd, MNS.

Le système ABO comprend principalement 2 antigènes A et B dont la combinaison donne les groupes A, B, AB et O (pour zéro antigène). Chaque groupe peut recevoir du sang du même groupe ou de groupe O. Le groupe AB peut recevoir du sang de tout autre groupe (receveur universel).

Le système Rhésus comprend près de 50 antigènes dont le plus commun est l'antigène D. On a eu l'habitude de dire des personnes qui ont l'antigène D "Rhésus positif" et de ceux qui ne l'ont pas "Rhésus négatif".

Les applications des groupes sanguins

Elles sont multiples :

- En transfusion sanguine : la découverte des groupes sanguins a permis progressivement d'augmenter la sécurité des transfusions.

- En obstétrique (maternité) : l'incompatibilité entre une mère et son fœtus pour certains groupes sanguins peut compromettre l'évolution d'une grossesse ou aboutir à un nouveau-né malade (maladie hémolytique du nouveau-né).

- Lors des greffes d'organe, le greffon doit nécessairement être compatible avec l'hôte (organisme receveur) dans certains groupes sanguins.

- En médecine légale : la recherche en exclusion de paternité s'appuie sur les groupes sanguins érythrocytaires.

Les fonctions des molécules de groupe sanguin

Dans la plupart des cas aucune fonction n'a encore été associée à la molécule antigénique. Les fonctions trouvées sont :

- Protéines de structure : Ex : la protéine RH.

- Récepteurs : ex de la protéine Duffy qui est un récepteur du Plasmodium (responsable du paludisme) ; son absence chez la majorité des Noirs serait une adaptation au paludisme.

- Transporteurs de différents types et pour différentes molécules à travers la membrane cellulaire.

- Molécules d'adhésion.

- Enzymes.

- Présentation et élimination des antigènes étrangers par le système immunitaire.

- etc.

Les groupes sanguins n'ont pas pour seul rôle de différencier les individus. Il leur a aussi été associé des fonctions. Cela vient témoigner une fois de plus que toutes les créatures de l'Être suprême ont un rôle.

1. Groupes des globules rouges, l'un des constituants du sang

2. Groupes de molécules formés par la combinaison de leucocytes (globules blancs) et de plaquettes qui font partie des constituants du sang

3. Ce sont des molécules chimiques qui catalysent les réactions chimiques dans l'organisme.

Dr Yakouba DOMO
CNTS

...suite de la page 9

premiers musulmans, au lieu de riposter, par l'épée et par la violence, le prophète leur tient ce langage : "Soyez patients, votre récompense sera le paradis". Cette patience n'est pas synonyme de faiblesse de la part des musulmans, c'est une obéissance à l'ordre de Dieu. Mais devant la recrudescence des menaces, des attaques des infidèles, à l'égard des musulmans, Dieu leur ordonna de se défendre avec juste mesure en ces termes : "Combattez dans le chemin de Dieu ceux qui vous combattent et

ne transgressez point car Dieu n'aime pas les transgresseurs" sourate 2 verset 190

L'expansion de l'Islam ne s'est donc pas faite par la contrainte ou par le glaive mais par la bonne exhortation comme Dieu nous le recommande dans le Coran : "Appelle à la voie de ton seigneur par la sagesse et la bonne exhortation et discute avec eux de la manière la plus douce" sourate 16 verset 125. Dans la sourate 2 verset 256, il ajoute en ces termes : "Pas de contrainte en l'Islam"

L'Islam n'oblige personne à se ranger sous sa bannière. Les

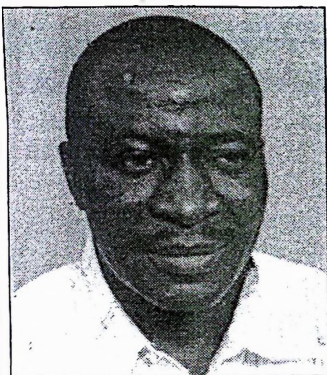
musulmans ne prennent les armes que s'ils sont opprimés, attaqués injustement. Les quelques échauffourées constatées dans certains pays ne cessent de défrayer la chronique. Mais les massacres des musulmans en Espagne, les crimes Nazis, le génocide de 60 millions d'indiens d'Amérique, de 100 millions de noirs pendant l'esclavage, la guerre de Vietnam, les crimes des français en Indochine et en Algérie, les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki passent sous silence. L'Islam est une religion de paix, de tolérance et n'a en aucun cas incité à la violence.

KABORE Karim (Nayala)

COURS D'ARABE, UNE ŒUVRE SALUTAIRE

La section provinciale du CERFI organise depuis plus d'une année des cours d'arabe à l'intention du grand public tous les dimanches au siège de l'association. Le Cerfiste a interrogé quelques apprenants qui donnent ici leur appréciation sur le déroulement de ces cours qui mobilisent au fil des sessions.

BORO Bachir,
Fonctionnaire de Douane



Je tiens d'abord à remercier les initiateurs de ces cours. Ce qui m'a motivé à m'y inscrire, c'est mon souci d'améliorer mes connaissances aussi bien en Islam qu'en langue arabe. Actuellement, je suis au dernier niveau. Dieu merci, j'ai fait l'apprentissage de la lecture du Coran, dont j'avais bouclé la lecture intégrale depuis neuf (09) ans. Je constatais cependant des insuffisances. C'est pour cela que je suis venu reprendre les cours dans le souci de parler et d'écrire l'arabe.

Mes attentes ne sont pas tout à fait comblées compte tenu du fait que je n'ai pas encore terminé mais j'ai fait beaucoup de progrès.

Nous avons eu à formuler des propositions d'amélioration qui ont été prises en compte car entre temps, il y avait beaucoup d'apprenants et l'on se retrouvait avec des niveaux disparates dans la même classe. Cette situation rendait la progression difficile. Cette année, les effectifs ont été désengorgés avec l'ouverture du Centre de Gounghin. Cette préoccupation est désormais sans objet.

L'autre problème concerne les salles. Il est vrai que l'islam recommande la modestie mais il faut travailler à mettre les apprenants dans de bonnes conditions d'apprentissage.

M^{me} MAIGA Maimouna,
Employée de banque

C'est d'abord le besoin d'apprentissage qui m'a conduit au CERFI. Je suis née musulmane et j'ai trouvé mes parents qui pratiquaient la religion. Je me suis certes mariée à un musulman, mais je n'avais jamais fait de prière avant de venir au CERFI. Tous les jours, il y a des gens autour de moi, grands comme petits, qui pratiquent cette religion et ça m'a donné envie d'en savoir davantage. En règle générale, quand on ne côtoie pas

ceux qui sont dans le milieu, on s'arrête aux préjugés du genre "c'est compliqué", "la religion musulmane est difficile", etc. C'est pour apprendre et éclairer ma lanterne que je me suis inscrite en septembre dernier. J'ai commencé par l'initiation à la prière et ça m'a beaucoup apporté. En l'espace de trois (03) mois, je savais faire mes ablutions et dire mes cinq (05) prières quotidiennes comme il le faut. J'avoue que cela a apporté beaucoup de choses dans ma vie. Je comprends désormais ce qui signifie être musulman ainsi que les enseignements de cette religion. De mon point de vue si tout le monde apprenait à fond les enseignements de la religion musulmane, le monde sera merveilleux.

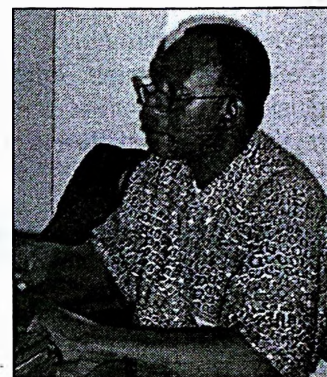
A présent, je suis au niveau intermédiaire où j'apprends à lire le Coran. Pour le moment, la lecture n'est pas tout à fait correcte ; mais déjà, ce que je sais... ; je ne sais pas comment expliquer... ; c'est merveilleux !

KERE Adama, Maître - Assistant (Université de Ouagadougou)

Ce sont des cours que j'ai souhaité depuis un certain temps et c'est par hasard que j'ai découvert dans les journaux que le CERFI organisait des cours. Je me suis dit que c'était une occasion pour corriger les imperfec-

tions tant au niveau de la prière qu'au niveau des versets que je récitais. C'est aussi pour moi une opportunité d'avoir une culture islamique beaucoup plus approfondie car c'est en s'approchant des autres que l'on peut apprendre.

Je suis à ma troisième ins-



cription ; c'est dire que j'ai fait l'initiation à la prière, à la lecture du Coran et je suis au niveau intermédiaire actuellement. Si je suis toujours là, c'est parce que je sais que ma présence ici m'apporte beaucoup de choses. Grâce à ces formations, je réalise des progrès vers l'amélioration des pratiques quotidiennes.

Je profite pour dire à ceux qui hésitent, de s'engager car il y a des gens qui aimeraient venir mais qui trouvent que c'est contraignant d'être là chaque dimanche et ce pendant trois (05) mois. Il suffit pourtant de s'engager, de venir une première fois, puis une deuxième et finalement ça entre dans nos habitudes.

VIE DU CERFI

C'est comme la prière ; quand on en rate une, on sent qu'il y a quelque chose qu'on n'a pas accompli. Celui qui prend l'habitude de venir tous les dimanche remarquera que quand il y a quelques semaines sans cours, il se demande ce qu'il fera de ses dimanches après - midi.

Mme KAMISOGO née TRAORE Alimata

Moi je lisais le Coran avec mon mari et entre temps il y a eu un relâchement. Après plusieurs tentatives de reprise, j'avais complètement

arrêté. Mon mari, lui, a pu continuer et a fini la lecture intégrale du Coran. C'est un



de ses amis qui nous a informé qu'il nous a inscrits au cours du CERFI. J'ai fait

deux (02) dimanches sans venir parce qu'il me manquait la motivation. Quand je me suis décidée à venir, c'était juste pour venir voir. Après les séances d'initiation à la prière, j'étais très contente car en fait, j'étais dans le noir et Dieu voulant, nous avons retrouvé le CERFI. Les sœurs que je voyais avec mon mari sont plus faciles à lire maintenant. Je n'ai aucun problème pour le moment. J'en tire vraiment une grande satisfaction.

Je passe l'information autour de moi et j'ai réussi à faire

venir une de mes belles - sœurs ainsi qu'un petit frère. Mes enfants sont également intéressés mais il y a un problème de moyen de déplacement et en plus ils sont scolarisés. Mon troisième fait la 6ème et apprend la lecture avec son frère. Présentement il est à la sœur Naba'. A la maison quand je prends mon Coran, c'est lui qui me guide. Compte tenu du bon travail qui se fait au CERFI, je compte l'y inscrire.

Entretiens réalisés par
Abdou Salam OUEDRAOGO

L'AGENDA DU CERFISTE

*SORTIE INTERNATIONALE

Le Bureau Exécutif National (BEN) du CERFI Organise du 19 au 29 juillet prochain une SORTIE INTERNATIONALE SUR LE GHANA. Les participants à ce voyage international auront droit entre autres à des activités spirituelles, un bain linguistique, des visites d'une dizaine de sites touristiques ainsi qu'à des échanges d'expériences mutuelles entre intellectuels musulmans du Ghana et du Burkina. Le CERFI exprime aussi par là son option de dynamiser ses relations extérieures et ce à un mois et demi du congrès de l'OJEMAO (Organisation de la Jeunesse Musulmane d'Afrique de l'Ouest).

La participation qui s'élève à soixante mille (60.000) francs couvre toutes les charges (Voyage, Hébergement, Restauration, etc.).

Hâtez - vous de vous inscrire et de vous informer amplement au Secrétariat du Siège du CERFI au (50 36 08 03), au 76 11 93 65, au 78 88 83 45 ou encore au 70 23 27 85 car le nombre de places est limité.

*GRAND COLLOQUE INTRENATIONAL

Le Bureau Exécutif National (BEN) du CERFI vous offre également un GRAND COLLOQUE du 24 au 29 août prochain à Ouagadougou. Avec pour thème, "QUELLE LAICITE POUR UNE SOCIETE PLURIELLE ET PROSPERE?", ce colloque qui capitalise les acquis du CIMEF 2006 réunira des sommités en provenance d'Europe (YACOUB MAHI de Belgique, THOMAS ABDALLAH de France), d'Afrique (Mouamar KANE du Sénégal) et du Burkina (Universitaires, Religieux de tous bords, etc.).

A l'issue des trois (03) jours que va durer le Colloque, vous aurez en guise de cerise sur le gâteau, trois (03) autres jours de formation sur une thématique bien appropriée à vos préoccupations spirituelles et matérielles.

La participation est de vingt cinq mille (25.000) francs et est ouverte à tous. Le timing est celui dit de "Journée Continue" avec Pause - café et Déjeuner sur place.

Hâtez-vous de vous inscrire et de vous informer amplement au Secrétariat du Siège du CERFI au (50 36 08 03), au 76 11 93 65, au 78888345 ou encore 70 26 63 48. Le nombre de places est limité.

*COLONIE INTERNATIONALE 2007

L'AEEMB et le CERFI n'ont pas dérogé à la tradition. Cette année encore, ces deux structures s'unissent pour offrir à vos enfants scolarisés (09 à 14 ans) du 15 au 29 juillet 2007 une colonie de vacances islamique, laquelle regroupera des enfants du Burkina Faso mais aussi de pays voisins (TOGO & NIGER). Les frais d'inscription s'élèvent à 22. 500 F pour les enfants résidant à Ouagadougou, 17.500 F pour les enfants venant des provinces de l'intérieur et à 12.500 F pour ceux des pays voisins. Pour toute inscription (qu'il sied de prendre rapidement compte tenu du nombre de 100 places à pourvoir pour les enfants ouagalais), bien vouloir contacter le siège de l'AEEMB au (50 36 27 86), le siège du CERFI au (50 36 08 03) ou encore SAKO Adama (78 84 35 13), KAFANDO Issa (76 41 68 02) ou